

## Réunion du 8 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 8 février, à vingt-heures, le Conseil Municipal de la commune de LA DOMINELAIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERTON Jean-Éric, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 février 2022

### ORDRE DU JOUR

Approbation délibérations du 24 janvier 2022

1. **Subventions 2022**
2. **Comptes administratifs 2021 des budgets Commune, assainissement**
3. **Comptes de gestion 2021 des budgets commune, assainissement**
4. **Affectation résultat commune 2021**
5. **Affectation résultat assainissement 2021**

QUESTIONS DIVERSES :

**PRESENTS** : M. BERTON – Mme MORICEAU – Mme LEMOINE - M TRIHAN – M HAMON – Mme CHOQUET - M. GOULET – Mr ROUL - Mme SEGAUD – Mme LECOQ – Mr VIOT - Mme RUELLEUX – Mr LORENT - Mme BOSSARD

**ABSENTS** : Mr HAUTBOIS a donné procuration à Mr ROUL

Madame Marie-Françoise MORICEAU a été élue secrétaire

**Les délibérations du 24 janvier 2022 sont approuvées à l'unanimité**

## N° 2022-005

### Objet : **Subventions 2022**

Nombre de Conseillers en exercice : 15

présents 14  
votants 14 + 1 pouvoir  
pour 15

• ACPG - CATM	• 60 €
• UNC - AFN	• 60 €
• CLUB DU BON TEMPS	• 83 €
• SOCIETE DE CHASSE	• 170 €
• VEUVES CIVILES	• 60 €
• UFC ARON	• 700 €
• LA DOM EN FÊTE	• 100 €
• ECHIQUIER DOMINELAISIEN	• 60 €
• REPAIR CAFÉ	• 60 €
• ASCENSEUR	• 120 €
• EAUX ET RIVIERES	• 45 €
• LE TEMPS DE VIVRE	• 100 €
• LES PECHEURS DE LA MEE	• 80 €
• RESTAURANTS DU CŒUR	• 45 €
• SOINS PALLIATIFS	• 45 €
• REVE DE CLOWNS	• 45 €
• ADMR	• 1 423 €
• MAIRES ILLE ET VILAINE	• 583,43 €
• Association accidentés de la Vie	• 45 €
• Les Philanthropes	• 150 €
<b>FORMANT UN TOTAL DE</b>	<b>• 4 034,43 €</b>

## N° 2022-006

### OBJET : **Comptes administratifs 2021 des budgets Commune, assainissement**

Nombre de Conseillers en exercice 15

présents 14  
votants 13 + 1 pouvoir  
pour 14

## Budget Commune

Section	Réalisé		Restes à réaliser	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	895 735,71 €	1 428 565,72 €		
Investissement	242 468,78 €	688 218,31 €	179 450,00 €	119 000,00 €

D'où un **excédent de fonctionnement de 532 830,01 €** et un **excédent d'investissement** sur le réalisé d'un montant de **445 749,53 €**.

## Budget assainissement

Pas de Reste à réaliser

Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Exploitation	22 747,95 €	68 803,58 €		
Investissement	25 527,73 €	62 281,49 €		

D'où un **excédent d'exploitation de 46 055,63 €** et un **excédent d'investissement** sur le réalisé d'un montant de **36 753,76 €**.

Après avoir présenté les différents comptes administratifs des budgets énoncés, Monsieur Le Maire est invité à quitter la séance pour que le conseil municipal puisse se prononcer. Un nouveau président de séance est alors désigné par le conseil municipal : Mme MORICEAU, 1<sup>ère</sup> adjointe.

## **N° 2022-007**

### **OBJET Comptes de gestion 2021 des budgets commune, assainissement**

Nombre de Conseillers en exercice 15

présents 14  
votants 14 + 1 pouvoir  
pour 15

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter **pour chaque budget**, le budget primitif 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser en recettes et en dépenses ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021 ;

Après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures, pour chaque budget, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021 y compris celles relatives à la journée complémentaire

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Déclare que le compte de gestion dressé – pour les budgets Commune, assainissement pour l'exercice 2021, par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation et ni réserve de sa part.**

**N° 2022-008**

**OBJET Affectation résultat commune 2021**

Nombre de Conseillers en exercice 15

présents 14  
votants 14 + 1 pouvoir  
pour 15

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Jean-Éric BERTON, Maire

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, ce jour,

Statue sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice et décide l'affectation en réserves au compte 1068, en investissement pour la somme de 532 830,01 € et décide le report de l'excédent d'exécution de la section d'investissement d'un montant de 651 989,20 €, au chapitre 001.

**N° 2022-009**

**OBJET Affectation résultat assainissement 2021**

Nombre de Conseillers en exercice 15

présents 14  
votants 14 + 1 pouvoir  
pour 15

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Jean-Éric BERTON, Maire

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, ce jour,

Statue sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice et décide l'affectation en réserves au compte 1068, en investissement pour la somme de 46 055,63 € et décide le report de l'excédent d'exécution de la section d'investissement d'un montant de 188 619,18 €, au chapitre 001.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que devant.

<b>BERTON Jean-Eric</b>	<b>MORICEAU Marie-Françoise</b>	<b>HAUTBOIS Mickaël</b>
<b>LEMOINE Christine</b>	<b>TRIHAN Jean</b>	<b>HAMON Pascal</b>
<b>CHOQUET Nadine</b>	<b>GOULET Christophe</b>	<b>ROUL Pascal</b>
<b>SEGAUD Florence</b>	<b>LECOQ Valérie</b>	<b>VIOT Christophe</b>
<b>RUELLEUX Soizic</b>	<b>LORENT Gildas</b>	<b>BOSSARD Angélique</b>